

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE**  
**Du 29 JUILLET 2017**

Présents : MIJAT Martine, LARUE Fabien, MICHAUD Patrick, LANOE Joël, VIODRIN Jérôme, CHAPONNEAU Emilie, SARNIN Patricia, REY Nathalie, VIVIANI Marie-Agnès, BUCHET Philippe, VALETTE Jean-Louis, REBERGUE Sophie.

Excusés : CHARPILLENNE Patrice, AUCOURT Sylvie, RAMILLON Thierry.

Secrétaire de séance : VIODRIN Jérôme

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Martine Mijat, Maire. Madame le maire explique les motifs de cette convocation pour un conseil municipal extraordinaire : Ils sont liés au recrutement de deux nouveaux agents, l'un suite au départ en retraite de l'agent d'entretien des bâtiments communaux et l'autre suite à la demande de mutation de la secrétaire de mairie pour le 1/09/2017.

1) Poste agent d'entretien.

Suite au départ en retraite de Mme Touzet D, un appel à candidature pour le poste d'agent d'entretien territorial pour un contrat de 15h/mois annualisé a été ouvert. La candidature de Mme POYET Françoise exerçant déjà cet emploi sur la commune d'Arcinges en tant qu'agent titulaire a retenu l'attention du conseil Municipal. MME TOUZET était inscrite en emploi non titulaire sur le tableau des effectifs. Il y a nécessité de créer ce poste sur un emploi titulaire après renseignements pris auprès des services du centre de gestion.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'embauche de l'agent pour le 28 août, sous réserve de l'acceptation du CTI du 20 septembre.

2) Poste de secrétaire

Suite à la demande de Mutation de Mme Elodie Boyer, pour la commune de Sevelinges, un appel à candidature pour le poste d'assistante administrative pour un contrat de 8h30/mois annualisé a été ouvert, MME CHARTIER Nathalie acceptant de prendre le poste de secrétaire de mairie pour un temps de travail de 18h +1h30 d'heures complémentaires. La candidature Mme Magalie DUCRUY exerçant le poste de secrétaire sur la commune d'Ecoche a retenu l'attention du conseil municipal. Elle est nommée au grade de rédacteur sur la commune d'Ecoche.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'embauche de l'agent pour le 11 septembre. Celle-ci sera mise à disposition par la commune d'Ecoche à partir de cette date : une convention de mise à disposition jusqu'au 31 décembre 2018 sera signée par les deux communes. La commune d'Ecoche va faire les démarches nécessaires auprès du centre de gestion pour demander l'accord de la commission administrative paritaire qui réunira le octobre.

MME CHARTIER Nathalie est démissionnaire de son poste à la mairie de MAIZILLY avec préavis de trois mois. Une réorganisation de leurs missions, de leurs horaires et des horaires d'ouverture du secrétariat au public sont à l'étude.